

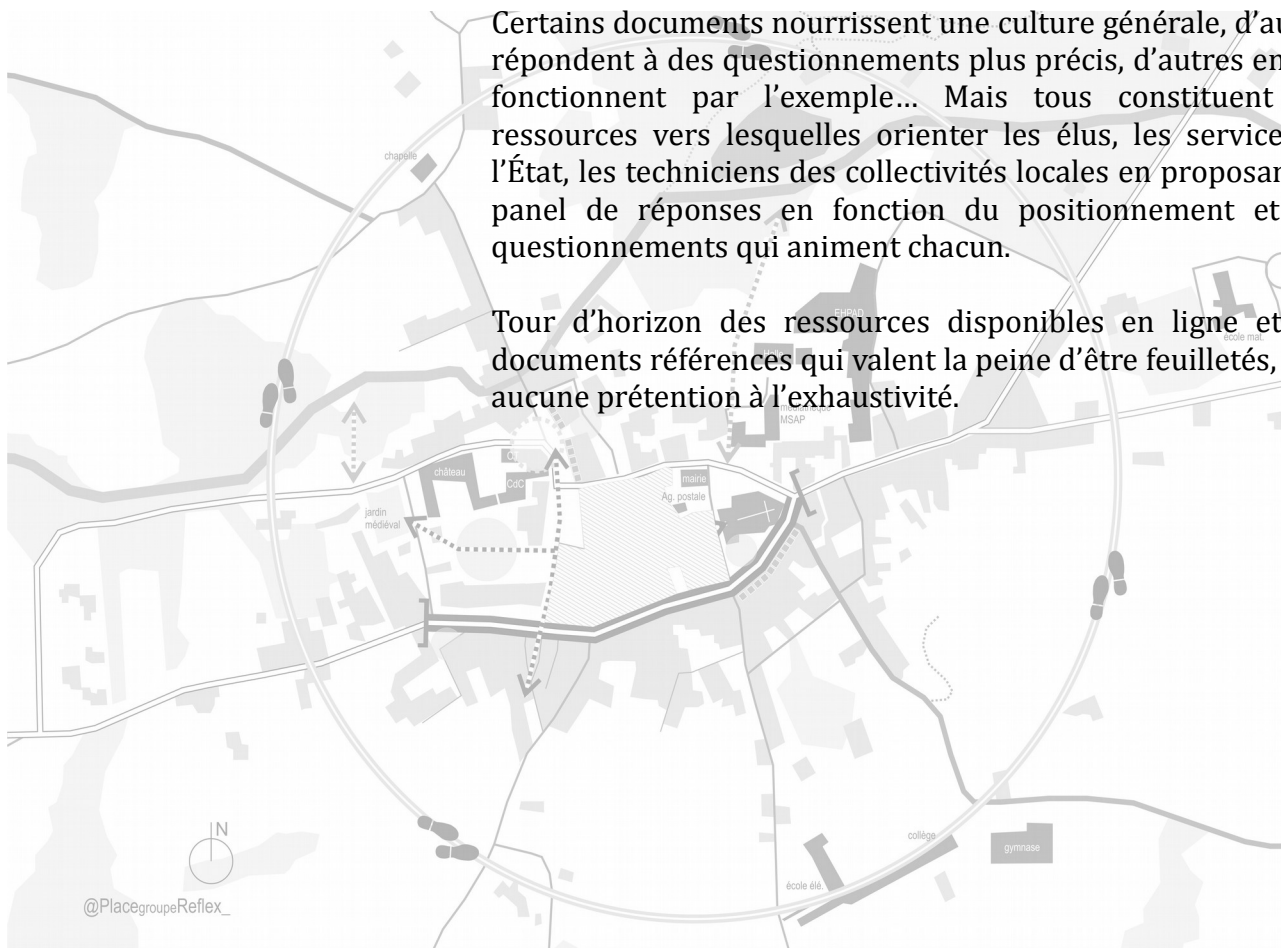
Les indispensables ressources en ligne

... à installer dans sa barre de favoris

Sur le sujet de la revitalisation des centres-bourgs, la littérature grise est... Abondante ! Et les formats sont variés : guides, actes de séminaires, retours d'expériences, articles, ouvrages, documentaires...

Certains documents nourrissent une culture générale, d'autres répondent à des questionnements plus précis, d'autres encore fonctionnent par l'exemple... Mais tous constituent des ressources vers lesquelles orienter les élus, les services de l'État, les techniciens des collectivités locales en proposant un panel de réponses en fonction du positionnement et des questionnements qui animent chacun.

Tour d'horizon des ressources disponibles en ligne et des documents références qui valent la peine d'être feuilletés, sans aucune prétention à l'exhaustivité.



@PlacegroupeReflex_

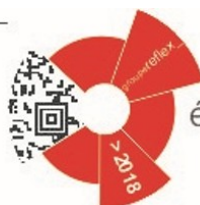


Agence PlacegroupeReflex_
coopérative conseil

A Bordeaux
Bat. 19 rue des Terres Neuves 33130 Bègles
tél. 05 56 31 29 28

A Toulouse
Bat. C. 23 bd des Minimes 31200 Toulouse
tél. 06 18 84 72 95

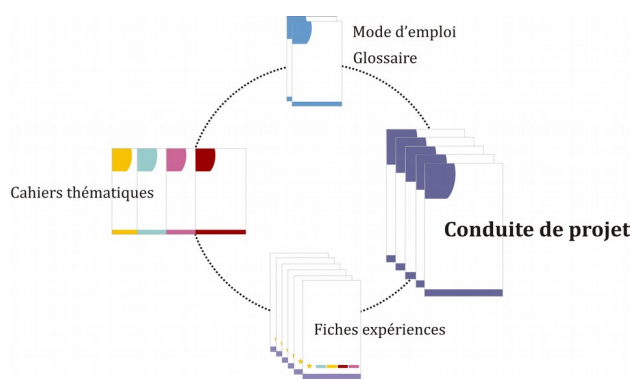
www.place-reflex.org



écrire les territoires
dessiner la chose publique



1. LES RAPPORTS DE RÉFÉRENCE



Des rapports, précis et complets quant aux enjeux de l'action publique, posent le cadre des plans et programmes nationaux en faveur de la redynamisation des centres des villes petites et moyennes.

« Plan national en faveur des nouveaux espaces protégés »

Yves Dauge, rapport au premier ministre – 2016

Rapport qui fut à l'origine d'un des programmes nationaux en faveur de la revitalisation des centres anciens des villes petites et moyennes dotés d'un « site patrimonial remarquable ». Fort de son rôle d'alerte sur des situations d'abandon et de déprise, il dresse un panel d'enjeux et de méthodes pour l'ensemble des thématiques propres à la revitalisation : habitat, commerce, attractivité économique et touristique, culture et patrimoine...

Les « PLUS DU DOC » : une capitalisation possible notamment en Occitanie, une des trois régions choisies pour faire partie du programme expérimental. Ceux sont des ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine et patrimoniale qui vont être installés dans les communes retenues pour faire émerger une démarche stratégique de revitalisation de leurs centres-villes.

<http://www.sites-cites.fr/2017/02/01/plan-national-espaces-protectes-dauge/>

« La revitalisation commerciale des centres-villes »

Inspection Générale des Finances, Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable – 2016

Un des rapports qui fixent un cadre de référence tant en termes de diagnostic (*pourquoi en est-on arrivé là ?*), que de positionnement (*qui fait quoi ?*) et de propositions d'intervention. Celui-ci concerne spécifiquement la question de la reconquête commerciale des centres-villes.

Les « PLUS DU DOC » : des annexes prolixes, sur des sujets précis, développés et illustrés : diagnostic de la dévitalisation commerciale, tendances et perspectives d'évolution du commerce, comparaisons internationales, principaux leviers d'action pour engager un projet de reconquête commerciale du cœur de ville.

https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/Rapport_RevitalisationcentresvillesVdef_octobre2016.pdf

2. LES PORTAILS NUMÉRIQUES

Les plateformes numériques ont cet avantage de pouvoir être sans cesse actualisées tout en gardant en mémoire les écrits passés. Dès le lancement des premières démarches de revitalisation, celles-ci ont pu être valorisées et capitalisées.

Le portail du Programme national de revitalisation des centres-bourgs

CGET, Anah, Ministère de la Culture, Cerema, Ministère de la Cohésion des Territoires, DGE, Ministère des Outre-Mer

C'est le lieu-ressource. Il comporte les documents qui font « socle » en la matière et est régulièrement alimenté des expériences et avancées récentes. Très complet, il regroupe un très large panel des publications existantes par grandes thématiques : attractivité (habitat, espaces publics, patrimoine, culture), économie (commerces, entreprises, tourisme), participation citoyenne, transition écologique et énergétique, solidarités (territoriales, accessibilité, numériques, sociales).

Les « PLUS DU DOC » : le suivi de la démarche et les retours d'expériences des 54 lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Centres-Bourgs » lancé en 2014.

<http://www.centres-bourgs.logement.gouv.fr/>

Le portail « Cœur de Ville »

Ministère de l'économie et des finances

Avec le portail du programme national centres-bourgs, il forme les deux références sitographiques à ne pas manquer pour y trouver une somme très importante de documents ressources. Celui-ci est plutôt ciblé sur les expériences (cartographie dynamique des villes-témoins en France), les outils (juridiques, financiers, humains, fiscaux, institutionnels, contractuels) et les acteurs de la revitalisation.

Les « PLUS DU DOC » : des expériences et des outils internationaux. Un onglet « *Pour aller plus loin* » renvoyant aux événements, guides et ouvrages, études, rapports...

<https://www.entreprises.gouv.fr/coeur-de-ville>

Le portail « Localtis »

Caisse des Dépôts et Consignation

Quotidiennement nourri d'articles élaborés par le groupe Caisse des Dépôts, ce portail permet de suivre l'actualité des collectivités territoriales. Logement, culture, sport, transports, environnement, patrimoine, éducation... Sur les grandes questions, telles que la revitalisation des centres-bourgs, des « dossiers thématiques » permettent l'archivage de tous les articles parus sur le sujet.

Les « PLUS DU DOC » : les articles quotidiens de la rubrique « Expérience du jour » qui peuvent largement inspirer les politiques publiques.

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Page/Accueil>

3. LES GUIDES POUR L'ACTION

Déceler les signes d'une dévitalisation, pouvoir les verbaliser, en expliquer les causes, trouver les moyens d'enrayer le processus, connaître les partenaires sur lesquels prendre appui, se saisir des outils adéquats... Se lancer dans une démarche de revitalisation n'est pas simple, bien au contraire. Un certain nombre d'acteurs institutionnels se sont donc penchés sur la question, souvent de manière expérimentale, en ressortent des guides propices à orienter l'action.

« Connaître pour agir » Guide méthodologique à l'attention des correspondants territoriaux des DDT de Midi-Pyrénées pour appréhender les conditions de revitalisation des centres-bourgs

Agence PlacegroupeReflex_ – 2011

Ce guide propose une marche à suivre pour identifier les facteurs de dévitalisation et, en fonction, poser les premières orientations pour la reconquête d'un centre-bourg. Il permet à son lecteur de positionner le bourg dans son fonctionnement territorial, analyser les processus de dévitalisation, repérer les conditions de revitalisation et identifier les stratégies d'action possibles.

Les « PLUS DU DOC » : ce guide a été réalisé à l'attention des correspondants territoriaux des DDT de l'ex région Midi-Pyrénées. Ainsi, il se situe dans le cadre d'intervention des services départementaux de l'Etat. Aussi, il propose, en plus d'éléments théoriques, des outils d'analyse : typologies de positionnement, indicateurs de référence et leurs interprétations possibles, récit cartographique, tableaux d'appréciation des critères de dévitalisation, figures d'actions possibles.

http://www.centres-bourgs.logement.gouv.fr/IMG/pdf/-DREAL-Midi-Pyrevitalisation-bourg-guide_methodologique.pdf

« Etude sociologique sur l'attractivité des centres-bourgs »

MANA et Cérur_groupeReflex_ , commande de l'EPF de Bretagne – 2013

Cette étude a la particularité de se pencher sur la question de la dévitalisation via une entrée particulière : l'analyse de matériaux sociologiques. En somme, il s'agit de comprendre les choix de localisation des individus et de là expliquer le désinvestissement des centres-bourgs. Fruit d'un travail d'investigation sur huit communes bretonnes, cette étude s'est attachée à définir des indicateurs qui fondent l'attractivité d'un centre-bourg et à définir les facteurs de dévitalisation.

Les « PLUS DU DOC » : de cette étude est né un outil pour identifier les indicateurs d'attractivité d'un centre-bourg et mieux comprendre les processus de dévitalisation. Cet outil prend la forme d'une matrice qui propose une grille d'analyse sociologique et permet aux acteurs investis sur cette question de lire et de décoder une situation pour agir sur celle-ci.

<http://www.centres-bourgs.logement.gouv.fr/etude-sociologique-habitat-et-attractivite-des-a93.html>

« Centres en-vie, agir pour redynamiser nos centres-bourgs »

Parc Naturel Régional des Causses du Quercy – 2014

Une autre approche expérimentale, cette fois-ci menée par le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy (Lot), autour d'une spécificité : la mobilisation et la participation de toutes les parties prenantes (élus, acteurs socio-professionnels, habitants) de la revitalisation des centres-bourgs comme point de départ et fil conducteur de la démarche.

Les « PLUS DU DOC » : 3 études de cas ont été menées dans le Lot, elles ont la particularité de s'intéresser à trois communes de (très) petites tailles : Concots (419 habitants), Lauzès (169 habitants), Marcilhac-sur-Célé (196 habitants).

http://www.centres-bourgs.logement.gouv.fr/IMG/pdf/guide_centre_en-vie_bd.pdf

« Revitaliser les centres-bourgs, de la stratégie à l'action »

Cerema, Préfecture du Puy-de-Dôme (DDT 63), Préfecture de la Loire (DDT 42) – 2015

Ce guide de près de 400 pages renseigne toutes les étapes d'une démarche de revitalisation. Depuis la mise en place d'un processus local visant la définition d'un projet urbain à la déclinaison d'outils utiles à l'action, ce document rend compte des enjeux de méthode croisés avec de multiples contenus thématiques (habitat, espaces publics, économie...). Le tout illustré par des retours d'expériences et d'opérations réalisées sur le territoire français.

Les « PLUS DU DOC » : un document interactif avec des entrées variées, en fonction de l'information recherchée : méthode d'intervention, thématique, outils...

http://www.loire.gouv.fr/IMG/pdf/20170519_guide_revitalisation_centre-bourg.odp-2-version_1.pdf

« Guide pratique pour revitaliser le centre-bourg »

DDT de la Mayenne – 2017

La DDT de la Mayenne a souhaité réaliser, en partenariat avec les différents acteurs du territoire, un guide qui a l'ambition d'être « pratique et simple d'utilisation ». Cet outil s'articule autour de 3 volets complémentaires : 1/ Un carnet de questionnements qui offre une vision globale et objective de la commune et permet de discerner les enjeux. 2/ Un tableau synoptique des enjeux pour établir des pistes d'actions. 3/ Une boîte à outils sur le renouvellement urbain, le logement et le cadre de vie.

Les « PLUS DU DOC » : l'utilisation de ce document est très simple, il suffit de répondre à un questionnaire. Il positionne ainsi directement le lecteur dans l'action.

http://www.centres-bourgs.logement.gouv.fr/IMG/pdf/01-guide_pratique_revitaliser_bourg-2.pdf

4. LES FOCUS THÉMATIQUES

Même s'il est préconisé, pour une revitalisation réussie, d'inscrire le centre-bourg dans un projet urbain d'ensemble, le contexte (et les envies) invite parfois à « s'attaquer » en premier lieu à une thématique spécifique : habitat, commerces, espaces publics, culture, patrimoine... Celle-ci pouvant constituer « l'étincelle » permettant par la suite de « tirer les fils » d'une revitalisation globale. Il existe des ressources documentaires qui concernent particulièrement l'une ou l'autre de ces thématiques.

[HABITAT]

Boîte à outils pour la requalification du bâti dans les centres des bourgs et villages

DDT des Vosges, EPF de Lorraine, association des Maires et Présidents de Communauté des Vosges – 2016

Pour entrer dans la question de la revitalisation des centres-bourgs, la DDT des Vosges a choisi de se saisir de la thématique du bâti dégradé, au combien complexe. Avec une multiplicité de partenaires, les services de la DDT ont ainsi constitué une boîte à outils à destination des collectivités pour requalifier le bâti ancien.

Les « PLUS DU DOC » : 17 fiches au total, très complètes, avec au recto, des éléments techniques et réglementaires et au verso, des retours d'expériences.

<http://www.vosges.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-logement-et-developpement-durable-et-fonds-europeens-Accessibilite/Requalification-des-bourgs-et-villages>

Guide pour accompagner les personnes en situation d'habitat indigne

Fondation Abbé Pierre, Comité Actions Logement – 2017

Les centres-bourgs dont se détourne une partie de la population, sont très souvent caractérisés par des logements anciens, mal entretenus, dégradés, qui accueillent les populations les plus fragiles. Ce guide permet de connaître les droits des occupants des logements insalubres, de mieux appréhender les procédures à mener en matière d'habitat indigne et de s'informer sur les actions qui peuvent être engagées.

Les « PLUS DU DOC » : destiné aux travailleurs sociaux, ce guide prend soin de bien décrire la diversité des situations, des acteurs et des outils en matière de lutte contre l'habitat indigne. Le propos est rapporté dans un contexte très « humain » facilitant ainsi la compréhension de tous les enjeux et moyens d'action.

<http://www.fondation-abbe-pierre.fr/documents/pdf/2017.03 - habitat indigne et droits des occupants - guide de l'accompagnant.pdf>

Guide méthodologique « Recyclage de l'habitat privé vacant et dégradé »

Métropole Européenne de Lille (MEL) – 2016

Face à d'importants problèmes de vacance qui s'enracinent dans des situations de propriété complexe, la MEL a rédigé ce guide afin d'explorer les actions qui peuvent être mises en œuvre pour reconquérir, recycler ce patrimoine en déshérence. Il a été conçu pour faciliter les prises de décision et le choix des procédures à disposition des collectivités.

Les « PLUS DU DOC » : l'avantage de ce guide est qu'il se concentre sur un sujet très précis, celui de la vacance. Il est ainsi très détaillé.

http://www.lafabriquedesquartiers.fr/images/4-Requalifier/Guide_recyclage_logement_vacant.pdf

Lutter contre l'habitat indigne : guide pratique à l'usage des occupants

Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) - 2012

Ce guide a été réalisé pour venir en aide aux personnes habitant dans un logement dégradé voire indigne. Présenté sous la forme de onze fiches, il se veut le plus opérationnel et le plus clair possible. A chaque type de logement correspond une fiche (classique, meublé, hôtel...), de même pour chaque « désordre » (du logement inconfortable à l'habitat insalubre). Des modèles de courriers sont également proposés.

Les « PLUS DU DOC » : destiné aux occupants, ce guide peut être un excellent support pour les collectivités dans leur rôle de conseil et d'accompagnement sur ces questions.

https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2014/09/dihal_pnlhi_-_guide_de_loccupant.pdf

Agir contre l'habitat insalubre ou dangereux – Méthodes et choix des procédures (VADE-MECUM)

Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) - 2013

Ce vade-mecum vise à guider les acteurs concernés par la Lutte contre l'Habitat Indigne (LHI), depuis l'analyse des situations jusqu'à l'aboutissement de la procédure adéquate.

Les « PLUS DU DOC » : pour faciliter le travail des services et opérateurs, le corps du vade-mecum est accompagné de fiches annexes présentant le déroulement de chaque procédure et des modèles d'actes, ainsi que d'un complément relatif aux copropriétés.

http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/content/download/21881/191969/file/1_Vademecum%20lutte%20contre%20l'habitat%20indigne%202014.pdf

[ECONOMIE DE PROXIMITE]

Guide du commerce en centre-ville

*Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique,
Association des Maires de France – 2015*

Un véritable guide pour l'action en faveur d'une revitalisation du commerce en centre-ville. Le document prend soin de décrire toutes les étapes-clés du processus : diagnostic, plan d'actions, leviers à mobiliser, sources et dispositifs de financement.

Les « PLUS DU DOC » : des expériences et des onglets « pour en savoir plus » qui en font un guide très complet sur cette thématique.

http://www.amf.asso.fr/upload/fichiers/documents/AMF_13248_GUIDE.pdf

Tournée générale ! Quand le Massif central réinvente ses bistrots

*Guide pratique des bistrots en milieu rural
Réseau des Parcs Naturels en Massif Central - 2014*

Dans les contextes de dévitalisation rurale, les bistrots sont les derniers à résister dans les villages. Ce guide au ton décalé et bourré d'anecdotes, de portraits et de retours d'expériences, amène à repenser les rôles de ces lieux de vie dans les nouvelles dynamiques rurales. Il donne également des conseils et des outils pour permettre de les pérenniser.

Les « PLUS DU DOC » : le Massif central est un territoire très investi sur les questions de revitalisation des centres-bourgs, ce document ludique ouvre sur une politique plus large et volontariste de redynamisation des bourgs.

<http://www.parcs-massif-central.com/fichiers/Guide-tournee-generale.pdf>

[CADRE DE VIE – DEPLACEMENTS]

Centre-bourg, le fil rouge

CAUE de l'Aude – 2016

Ce documentaire vidéo a été réalisé dans le cadre de « Revivre en centre-bourg », appel à projets lancé par le CAUE de l'Aude (2015). Il donne à entendre la parole des habitants des centres anciens de deux bourgs ruraux audois, celle des jeunes professionnels lauréats (architectes, paysagistes, sociologues...) et celle des élus.

Les « PLUS DU DOC » : il s'inscrit dans une réflexion plus globale « Revivre en centre-bourg », menée par le CAUE de l'Aude. Celle-ci permet de positionner les CAUE dans les réseaux d'acteurs autour de la revitalisation (concours d'idées, expositions, guides, séminaires, accompagnement...).

<https://www.caue-lr.fr/centre-bourg-le-fil-rouge>

[PATRIMOINE – CULTURE]

Actes de la journée nationale sur la revitalisation des centres-bourgs par la culture

Parcs Naturels Régionaux de France – 2017

La redynamisation des centres-bourgs ne se réduit pas à l'urbanisme et l'habitat. Le patrimoine et la culture font également partie des « chantiers » à ouvrir en la matière, favorisant bien souvent une meilleure appropriation citoyenne et l'animation des cœurs de villages. Les actes de cette journée nationale posent le cadre d'une revitalisation par l'entrée culturelle, ils sont également et surtout nourris d'expériences et de démarches menées dans des PNR.

Les « PLUS DU DOC » : les PNR ont cette particularité d'agir sur les territoires ruraux, leurs travaux permettent donc de considérer la revitalisation des bourgs de petites tailles, sur une thématique, la culture, souvent considérée comme « urbaine ».

<http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/actes-de-la-journee-nationale-sur-la-revitalisation-des-centres-bourgs>

Etude « Patrimoine et revitalisation des centres-bourgs »

Sites et Cités remarquables de France – 2018

Le patrimoine, tout comme la culture, peut jouer un « effet levier » dans les projets de redynamisation des centres-bourgs. Une commune qui bénéficie d'un tissu bâti remarquable dispose d'ores et déjà d'atouts forts en faveur d'une revitalisation d'ensemble.

Les « PLUS DU DOC » : retour sur 6 expériences de terrain issues de l'AMI centres-bourgs (outils, financements, réseaux d'acteurs et innovations). Une synthèse qui renvoie à tout un protocole de réflexion sur cette question.

<http://www.sites-cites.fr/wp-content/uploads/2018/07/2018-Etude-Patrimoines-et-revitalisation-des-centres-bourgs-Version-web.pdf>

5. LES ACTES DE SÉMINAIRES

Les actes de séminaires permettent surtout de se saisir des enjeux de la revitalisation selon plusieurs échelles : nationale, régionale, départementale en fonction de l'entité organisatrice (CGET, DREAL, DDT, CAUE...). Aussi, ces lieux d'échanges sont l'occasion de connaître et de réunir les périmètres d'acteurs agissant à l'échelle de ces territoires. Ces événements sont enfin porteurs de contenus, puisque riches de témoignages et de présentations d'outils d'aide et d'accompagnement.

Actes du séminaire de lancement du Programme de revitalisation des centres-bourgs

CGET 2015

Le Programme de revitalisation des centres-bourgs s'inscrit dans une démarche multi-partenariale. Lors du séminaire de lancement, tous les acteurs susceptibles d'intervenir dans un projet de revitalisation ont été invités à s'exprimer. Divers sujets ont été abordés : la nécessité d'une ingénierie de qualité, d'une démarche de projet globale, les enjeux liés à l'amélioration du cadre de vie du bourg (logements, patrimoine, culture, environnement, cohésion sociale).

Les « PLUS DU DOC » : retranscrit sous forme de dialogue et d'échanges entre les participants, ce compte-rendu permet une bonne compréhension du positionnement de chaque acteur dans cette démarche complexe où chacun a un rôle à jouer.

http://www.centres-bourgs.logement.gouv.fr/IMG/pdf/20151207_synthese_des_actes_CB.pdf

Actes du séminaire « Revitalisation des centres anciens en Occitanie, du programme à la mise en œuvre opérationnelle »

DREAL Occitanie 2017

A partir d'expériences locales, retour sur les pratiques mises en œuvre par les acteurs de terrain en faveur de la revitalisation des centres-bourgs. Celles-ci ont permis d'échanger et d'identifier des clés pour agir en centres anciens et cela à deux niveaux : 1/ La définition du projet et sa construction au niveau politique et 2/ La mise en œuvre opérationnelle du projet.

Les « PLUS DU DOC » : un ensemble de liens utiles « pour aller plus loin » sur les sujets évoqués lors de la journée (fiches outils, guides sur l'habitat, politiques nationales...).

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/seminaire-regional-revitalisation-des-centres-r8409.html>



Ont contribué à l'élaboration de la valise pédagogique :

Maîtrise d'ouvrage : Bruno Gourmaud, Jean-Michel Rieutord (DDTM30), Sébastien Perroud (DDT 31), Patrick Duteyrat, Patrick Combernoux, Adrien Aninat (DDTM 34), Sébastien Truquet, Laurent Bouscary (DDT 46), Olivier Bré, Kévin Hidalgo, Christophe Cassan (DREAL /DA).

Bureaux d'études : Marion Hoefler, Hervé Castelli, Francis Pougnet (PLACE_reflex), Arnaud Ernst (AID), Philippe Paris (EREA conseil).

valise pédagogique centres-bourgs

décembre 2018 (V1)

Contact :

DREAL Occitanie / Direction de l'aménagement :

Olivier.Bre@developpement-durable.gouv.fr

Christophe.Cassan@developpement-durable.gouv.fr